

Dossier PAC • campagne 2025

Modification de la déclaration

BCAE6 pour les îlots hors zones vulnérables : Période de présence de la couverture végétale
BCAE 7 : déclaration des cultures secondaires

NB : les autres éléments de la déclaration ne sont plus modifiables depuis le 20/09/2025

Toute modification par rapport à ce que vous avez déclaré dans votre dossier PAC 2025 en ce qui concerne la période retenue pour la BCEA6 ou les cultures secondaires doit être signalée sans délai à votre DDT(M)/DAAF au moyen de ce formulaire. Vous ne pouvez toutefois plus demander de modification si vous avez été informés d'un contrôle sur votre exploitation.

Concernant la BCEA6, vous êtes concerné si tout ou partie de votre exploitation est située hors zones vulnérables et que vous avez oublié de déclarer la période de 6 semaines de présence d'une couverture végétale ou que vous souhaitez modifier celle initialement déclarée. Pour rappel, la période choisie doit être d'au moins 6 semaines entre le 1^{er} septembre et le 30 novembre.

Concernant les îlots situés en zone vulnérable, il convient pour rappel de respecter les exigences définies par le PAN/PAR en application de la directive nitrates.

Concernant la BCEA7 : Pour les cultures secondaires, vous êtes concernés si vous avez oublié de déclarer des cultures secondaires ou souhaitez modifier la localisation ou la culture initialement déclarée. Pour rappel, les cultures secondaires, si elles sont implantées au plus tard le 15 novembre et maintenues en place au moins jusqu'au 15 février, pourront être prises en compte pour vérifier le respect de la rotation des cultures de la BCEA7 (critère pluriannuel).

Pour plus d'informations sur les exigences liées aux BCEA6 et 7, vous pouvez consulter les fiches conditionnalité mises en ligne sur le site internet telepac (onglet « Formulaires et notices 2025 » sur la page d'accueil).

Imprimez depuis telepac les documents de votre déclaration 2025 à modifier. Portez-y directement les modifications avec un stylo rouge. Datez et signez chacun de ces documents et joignez-les à ce formulaire.

Identification du demandeur

N° Pacage

N° Siret

Nom, prénom ou dénomination sociale :

MODIFICATIONS

Je demande la modification de mon dossier PAC déposé sous telepac le ___/___/2025

Les données à modifier sont celles que j'ai portées en rouge sur les imprimés de mon dossier PAC joints à ce formulaire.
Cochez ci-dessous la ou les case(s) pertinente(s) et indiquez si nécessaire le nombre de documents de chaque type sur lequel vous apportez des modifications.

BCAE 6 - Modification de la période de présence d'un couvert végétal pour tous vos îlots en terres arables (TA dont jachère et prairies temporaires) situés hors zone vulnérables: joindre le formulaire corrigé.

BCAE 7 - Modification des cultures secondaires : nombre de pages modifiées jointes à ce formulaire transmises = ___

COMMENTAIRES

Cause et justifications des modifications

A : le ___/___/2025

Signature(s) du demandeur, du représentant légal en cas de forme sociétaire, de tous les associés en cas de GAEC (pour les dormes sociétaires autres que GAEC, précisez le nom et le prénom du signataire) :